



Reims, vendredi 5 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02844

Pris en application :

- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
- Arrêté préfectoral n°72/2019

Concours de pêche**Canal latéral à la Marne
bief n°7 de Saint-Germain-la-Ville****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 13/05/2023 de 11:00 à 19:00

- o **Canal latéral à la Marne**
entre les pk 21,350 (port de Saint-Germain) et pk 21,550 (amont de l'écluse de Saint-Germain) - Rive droite

Commentaire :

Mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'un concours de pêche aura lieu le samedi 13 mai entre 11h00 et 19h00, entre les PK 21.350 et 21.550, en rive droite du bief de Saint-Germain-la-Ville du canal latéral à la Marne. Ils sont invités à naviguer avec prudence et à éviter les remous dans la traversée de cette section et à se conformer aux prescriptions qui pourraient leur être données par les agents de Voies Navigables de France. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie, Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX
Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

14/05/2023

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Etienne MARTINET